

La laiterie du village

Autor(en): **A.Kb.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **62 (1924)**

Heft 9

PDF erstellt am: **15.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-218619>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISANT LE SAMEDI



Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la
PUBLICITAS
Société Anonyme Suisse de Publicité
LAUSANNE et dans ses agences

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus.

ANNONCES
30 cent. la ligne ou son espace.
Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.



ENTRE NOUS, VOISINE

— Aimez-vous le spectacle, Voisine ?
— Moi, oui ; quand il est bon ! et particulièrement les jours d'intempérie. Il y fait chaud, on y est assis à peu près confortablement et ce bien-être du corps laisse l'esprit bénéficier tout à son aise des paroles graves ou gaies qui s'envolent de la scène. De plus, le silence permet encore de saisir à merveille l'enseignement qu'ont voulu donner les auteurs, surtout peut-être dans la comédie moderne qui s'ingénie à copier nos goûts et nos travers.

C'est ainsi que l'autre soir — on donnait une comédie dont la drôlerie s'accommodait bien d'une pointe de joli sentiment — c'est ainsi que je pris, d'une façon bien imprévue, une leçon de sagesse conjugale.

C'était l'histoire, en somme pas très originale, d'un jeune ménage mal équilibré ! Fiançailles bâclées, voyage de nocce express, la vie à deux chacun de son côté, avec des journées remplies par les affaires de Monsieur et des soirs débordants des plaisirs de Madame... le paradis en enfer, quoi ! La lune de miel déclina rapidement sous la menace des lourds nuages qui s'amoncellent. Vous voyez ça, Voisine, les paroles vinaigrées, les soupçons, les radotages ! et puis, crac ! l'orage éclate. Eclairs, tonnerres, déluge. L'atmosphère libérée de son électricité permet enfin une accalmie explicative. On se regarde, on se rapproche, on découvre qu'on ne se connaissait pas, mais que maintenant qu'on se connaît on va s'aimer beaucoup et pour de vrai, sans tralala, en restant chez soi, entre amis. « C'est que, vois-tu, nous nous connaissions mal... on ne prend pas le temps de faire connaissance ». Et là-dessus le rideau tombe. Mais la petite phrase de la fin reste pour le bénéfice du public et je vous la rapporte, Voisine, comme étant sage et de bon conseil. On vit en express. Bonjour, bonsoir. On se donne la main pour le grand voyage sans avoir pensé à se regarder cœur à cœur ! Alors, comment voulez-vous que ça marche ? On prend bien le temps de danser, qu'on prenne aussi celui de faire connaissance avant de se choisir mutuellement pour compagnons de vie. C'est bien le moins ! Pas vrai, Voisine ?
L'Effeuilleuse.

A la foire. — Entendu à Plainpalais, au champ de foire :

— Approchez, mesdames et messieurs, rendez-vous compte, prenez l'article en main. Cette pâte est la seule qui aiguise, à la fois, les rasoirs et l'appétit.

Douceurs. — Deux amis se rencontrent après vingt ans d'absence.

— Tu le vois mon cher, il a neigé sur ma tête.

L'autre, d'un ton convaincu :

— Mais non, mon ami, nous sommes au printemps, les pommiers sont en fleurs.



MÈRE-GRAND ET PETITE FILLE

— Pierre a vingt ans, je vais en avoir seize.
Ma mère-grand, il faut nous marier !
— Vo mariâ ? Mâ ! Kaisi-vo, Thérèse !
Lè z'hommo sant de la granna d'einfai !
Houit dzo devant lo mariâdzo,
No sein ball' et boun' à plliési.
On vint tot drâi dâo paradî.
Mâ ! Va guegnî l'an d'apri,
Dein lo ménâdzo !
L'est dâi gros mots, dâi bouderî,
Dâi trevougneri adî pî.
Ah ! ah ! ah ! ah ! ah ! ah !
Sant plliein d'orguouet,
Cllî biau murguîets.
On hommo, ma pourra bouébette,
L'è Satan que no cein bâillâ.
Se l'è bon, se fasâi risette,
Lo diabllo l'a binstoût rôba.

* * *

Va ! ton grachao l'è bin quemet lè z'autro,
Oro, tot bon, et tot croûio dêman.
L'è cougnâsso trâo bin, cllîo z'apôte,
Et lo mèliâo d'eintré ti né vau rein !
Houit dzo dêvant, sant ti amâbllio,
No fant guîa gniû, sant prâo galeints,
No diant dâi biau complimeints.
Mâ ! Va guegnî l'an d'apri !
Lè sant dâi diabllo !
Dâi diabllo rodzo et maufasaint,
Adî grogneint, âo bordemeint.
Ah ! ah ! ah !...

* * *

— Mais, cependant, vous avez dit, grand'mère,
Et ce matin, vous le disiez encor,
Que vous étiez heureuse avec grand-père
Et qu'il valait pour vous son pesant d'or.
— Mé ? l'è de cein ? L'è bin possibllio !
Mâ n'a pllie moian dè trovâ
Dâi z'hommo quemet stisse, orâ.
— Ah ! vraiment ? mère-grand !
Ah ! c'est terrible !
Quoi ? L'on n'en voit plus comme ça ?
On n'en trouve plus ici-bas ?
Ah ! ah ! ah ! c'est terrible assurément !
Bah ! ma foi, tant pis ! je me risque.
Mais je veux épouser le mien.
Si le diable me le confisque,
Le bon Dieu me le rendra bien.
Suzette à Djan Samuët.

Excellente raison. — Je ne te vois plus avec cette jolie fille. Autrefois je te rencontrais presque tous les soirs avec elle. Pourquoi cela ?

— Oh ! c'est que nous sommes mariés, maintenant !

Un fareur. — On juge un individu surpris la main dans la poche d'un monsieur, son voisin.

— Votre profession ? lui demande le président.

— Fabricant, répond-il.

— De quoi ? insiste le magistrat.

— De vide-poches.



LA LAITERIE DU VILLAGE

EST un bâtiment important que celui désigné sous le nom de laiterie, car à certains moments de la journée, il y règne une grande animation.

Tous les villages ne possèdent pas une Laiterie ; en effet, dans certaines communes peu éloignées les unes des autres, un bâtiment de fromagerie est destiné pour la population de deux villages. Construits aux abords d'une grande route et à égale distance des localités desservies, afin de ne pas créer de favoritisme, ce bâtiment est la propriété d'une société inscrite au Registre du commerce. Le plus souvent, les communes ont prêté leur précieux concours financier et les agriculteurs ont souscrit des parts nominatives ; si les fonds n'ont pas suffi à cette occurrence, les banques ont fait le nécessaire.

Pendant les longs mois d'hiver, n'importe quel temps et deux fois par jour, nos agriculteurs viennent apporter le précieux liquide, cet aliment complet qui se transforme en beurre appétissant et en succulent fromage. Qu'il pleuve, neige ou vente, l'heure est là : il faut se rendre à la Laiterie. Il n'est pas question de rester au lit et quoique le brouillard soit épais et la nuit obscure, le lait doit être transporté avant le départ du train, car maintenant il est expédié dans la grande ville. Pour certains agriculteurs habitant des maisons un peu éloignées, la distance est plus grande, aussi est-ce avec satisfaction qu'en rentrant au logis une tasse de bon café au lait est absorbée, accompagnée d'un morceau de pain et de fromage.

En été, il fait si chaud parfois et la route poussiéreuse vous altère, surtout lorsque passe en bolide une automobile ; aussi en revenant « de la fruitière », comme on dit en parler vaudois, il faut marquer le passage à la pinte et boire ses trois décis. Si l'on est propriétaire de vigne et qu'il se trouve à la cave un vase ou deux, vite trois verres au guillon, car n'est-ce pas : « on n'est pas Vaudois pour des prunes », comme l'a si bien dit avec malice notre poète romand.

Quelquefois la conversation est animée à la Laiterie. On s'informe de la santé d'un vénérable aïeul, alité depuis quelques jours ; on parle politique et critique la trop grande puissance du fonctionnarisme et la journée de huit heures, que nos agriculteurs laborieux et avec leur robuste bon sens ne peuvent pas admettre. Le paysan raconte ses déboires : une vache a gonflé hier dans un champ de trèfle, une autre a la vaginite, celle-ci ne donne plus de lait et avait coûté très cher ; il faudra la vendre pour la bou-

cherie, d'où résultera une perte sensible.

Les consommateurs viennent généralement chercher le lait une fois par jour, le soir. Quand le temps est beau, c'est une satisfaction pour nos gentes dames et jeunes filles de se rendre à petits pas dans la direction de la Laiterie. On cause en chemin de ci et de ça et quelquefois la conversation se prolonge de quelques minutes supplémentaires. L'heure de la laiterie est importante pour chacun et nos paysans sont heureux lorsqu'ils ont la satisfaction de toucher leurs mois de lait, car pour beaucoup c'est une des principales ressources.

Lorsque le temps presse, à l'époque des grands travaux agricoles, un voisin complaisant se charge de porter le lait contenu dans les boîtes ou bidons. Une ménagère alerte et robuste ou de jeunes garçons trainant un petit char et il faut aller vite, car il s'agit de rentrer encore deux chars de foin ou de blé avant le crépuscule. « Tu te dépêcheras », a dit le patron, et il s'agit d'obéir !

Les laiteries se sont transformées depuis quelques années; elles ont suivi les évolutions du progrès. Ici un moteur a été installé et il n'est plus nécessaire de se fatiguer pour la fabrication du beurre; là ce sont de belles presses à fromage, un foyer et une chaudière derniers modèles perfectionnés.

Partout la propreté, chose essentielle pour la bonne fabrication des produits laitiers. Mais elles sont nombreuses les Laiteries qui ne fabriquent plus, car les villes tentaculaires réclament une quantité de lait frais qui ira chaque année augmentant. Les caves à fromage sont vides et les étables à porcs ne sont plus habitées comme précédemment. C'est la vie qui se transforme et évolue, car les circonstances l'exigent et il faut suivre le mouvement.

A. Kb.

LES ABBAYES VAUDOISES

Il y a quinze jours, à Chexbres, a eu lieu une assemblée de délégués de l'Union patriotique vaudoise, qui avait pour but d'étudier l'organisation éventuelle d'une seconde réunion des Abbayes vaudoises, à l'instar de celle qui eut lieu, en 1922, à Bex, à l'occasion du Tir cantonal. Nous serons bientôt renseignés sur la décision prise par cette assemblée. En attendant et à ce propos, nous croyons bien faire de reproduire un intéressant historique de nos « Abbayes vaudoises » publié, il y a quelque temps déjà, par la *Feuille d'avis du district d'Aigle*.

I

LES abbayes vaudoises ne sont pas nées du hasard. Leurs époques de fondation correspondent à des phases plus ou moins importantes de notre vie vaudoise.

Le goût des armes, et partant du tir en fut le principal créateur.

De tout temps, le Vaudois a été bon soldat, disons même le mot: « cocardier ». Est-ce un mal? Certes non, et la guerre mondiale dont nous avons aussi supporté le poids, démontre que pour être respecté, il faut être respectable, et que les baïonnettes helvétiques constitueront toujours la plus sûre des barrières sur nos frontières.

Le cadre restreint de cet article nous permet seulement de faire défiler devant le lecteur nos abbayes, des plus vieilles aux plus jeunes, depuis cette milice bourgeoise de Grandcour, fondée en 1381, jusqu'à la Benjamine, qui n'a que quelques semaines d'existence.

Dans le bon vieux pays de Vaud, à l'époque où Moudon était capitale des Etats, on tirait le papegay (du vieil allemand « papagai » c'est-à-dire perroquet).

Le papegay se tirait fixé au sommet de plusieurs perches superposées, à une hauteur d'environ 50 mètres. L'oiseau, de la grosseur d'un pigeon, était en bois, claveté de fer, il était fixé à la perche par une tige de fer de six pieds de long.

Comme le tirage du papegay avait toujours lieu au mois de mai, on trouve dans les archives de quelques villes vaudoises la mention que le mai (ou Mé) sera levé pour telle date, on disait aussi tirer le Mé.

Parmi les privilèges dont jouissaient seuls les bourgeois de quelques villes plus particulièrement favorisées, on distingue la « franchises du papegay ».

Les rois du papegay, c'est-à-dire les tireurs qui abattaient l'oiseau, étaient pendant l'année de leur royauté, exempts des divers impôts concernant le souverain.

Ce privilège, accordé déjà au XIV^{me} siècle à Moudon (1387), fut confirmé régulièrement à Yverdon, Nyon, Moudon et Morges.

Le tirage du papegay fut aussi accordé à d'autres villes: La Tour-de-Peilz, Aigle, Baulmes, Grandson, Lutry, Romainmôtier, Echallens, Aubonne, Rolle, Vevey, Orbe, Lausanne, Oron, Cossonay et Payerne.

Avant l'invention de la poudre, on avait dans dans les villes, des compagnies d'archers et plus tard d'arbalétriers.

Dans le milieu du XV^{me} siècle, apparaissent avec la poudre les coulouvriers. Le tir à la coulevrine était de petite portée et mauvaise précision. Aussi voit-on subsister aux côtés des coulouvriers, les archers et arbalétriers. Au début du XVI^{me} siècle, l'emploi de l'arquebuse fait mettre au rancart la coulevrine et plus tard l'arquebuse à son tour démodée est remplacée par le mousquet, auquel succédèrent fusils et carabines.

Les plus anciennes abbayes vaudoises, à part celle de Grandcour, datent du XVI^{me} siècle. Elles sont la continuation directe des Compagnies de milices locales, composées des bourgeois autorisés à tirer le « papegay ».

Ce sont: les fusiliers de Moudon, 1527; les Tireurs à la Cible de Payerne, 1555; les Mousquetaires de la Tour-de-Peilz, 1574; la Compagnie des Mousquetaires de Grandcour, 1579; Société des Tireurs de la Bourgeoisie d'Aigle, dite des Mousquetaires, 1580; les Mousquetaires d'Yverne, le Tir communal de Leysin, la Société des tireurs de Corbeyrier, également les trois en 1580 issues du tirage de la paroisse d'Aigle; la Société militaire de Baulmes, 1595; l'Abbaye des fusiliers de Denges 1585.

Les vieilles abbayes furent fondées par les arquebusiers qui, en compensation de services spéciaux qu'ils étaient appelés à rendre, recevaient certains avantages entr'autres un « prix à tirer ».

Les arquebusiers devaient, dans les villes, garder les portes en temps de troubles. Ils aidaient au service du guet, les jours de foire. De là l'origine de nos vieilles abbayes qui s'érigèrent en confréries, suivant la coutume religieuse de l'époque. Les membres tous bourgeois du lieu, au début, se qualifiaient de « confrères ». Ces sociétés étaient très fermées et leurs règlements jalousement observés.

Nous avons parlé des arquebusiers des villes. On nous objectera que plusieurs endroits que nous mentionnons ne sont que de petits villages. Cela est vrai, mais si l'on trouve des sociétés d'arquebusiers dans des villages, cela provient du fait que le souverain disait à avoir une milice locale exercée, pouvant le suivre à « l'ost » et à la « chevauchée ».

Les abbayes du XVII^{me} siècle nous paraissent avoir été fondées par des soldats vaudois envoyés, à maintes reprises par LL. EE., de Berne à Genève, lors des entreprises savoyardes contre la ville.

Au reste, les sociétés mentionnées d'Yverne, Corbeyrier et Leysin sont issues de l'antique tirage de la paroisse d'Aigle; et pour Denges, n'oublions pas que les hommes du village devaient l'« ost » à la bannière du Pont de Lausanne.

Les troubles causés par la Guerre de Trente ans amena dans la Confédération et plus tard en 1653, la révolte des paysans bernois, réprimée par LL. EE. grâce aux troupes vaudoises,

enfin les premières guerres de religion amenèrent la création d'abbayes.

Disons encore que le mouvement militaire dont l'histoire nous permet de constater l'existence au XVII^{me} siècle, l'admirable organisation que Berne créa pour avoir non quelques troupes, mais tous ses sujets armés provoquèrent aussi la constitution volontaire de ces corps armés, contingents locaux, qui sont les abbayes vaudoises.

Ce sont: L'Abbaye des défenseurs de Bonvillers, 1606; Société des tireurs de la Bourgeoisie d'Avenches, 1611; l'Abbaye des fusiliers de Cuarnens, 1612; l'Abbaye des Mousquetaires de Champagne, 1625; l'Abbaye des Echarpes Blanches, Montreux, 1627; la Société de tir des Bourgeois de Pully, 1628; la Société des fusiliers du Chenit, 1661; l'Abbaye des fusiliers de Bretonnières, 1626.

Le XVIII^{me} siècle fut celui des révolutions, et une guerre de religion en attrista le premier quart.

Cet état de choses provoqua un mouvement militaire dans le Pays de Vaud.

Plusieurs abbayes furent créées en commémoration de la victoire des troupes protestantes sur celles des cantons catholiques. On sait que dans la campagne de Villmergen (1712) les troupes vaudoises combattirent côte à côte avec celles de Berne et Zurich. La plus grande part de la victoire a été dévolue par les historiens aux troupes vaudoises.

Ainsi rien de plus naturel qu'en rentrant à leurs foyers, ces hommes aient éprouvé le désir de se revoir au moins une fois l'an et pour cela aient fondé une société d'abbaye. C'étaient les premiers symptômes d'un réveil national, et le Souverain bernois, tout en engageant ce mouvement qui formait des soldats de plus en plus exercés, le surveilla et le réglementa.

C'est surtout après la tentative de Davel que LL. EE. surveillèrent les abbayes vaudoises. Elles sentaient que c'était dans ces réunions de soldats que pouvaient germer les idées de celui qui le 24 avril 1723, donna à Vidy son sang pour la patrie.

Mais malgré l'étroitesse de la surveillance, le souffle puissant de la Révolution française aviva les idées d'émancipation, et 1798 arriva.

(A suivre).

Ingénuité. — Un Auvergnat, fraîchement débarqué à Lausanne, examine les étalages de comestibles.

— Qu'est ce ch'est que cha?

— Une tortue... c'est très bon pour faire de la soupe.

L'Auvergnat prend la bête, la retourne:

— Est che que vous vendez la boîte avec?...

UN SUCCÈS ORATOIRE

LA Revue française *Pro vino*, qui cherche à maintenir à l'étranger le succès des grands crus de France, a demandé à un certain nombre d'écrivains français quelques pages à la gloire des vignobles de leur pays.

Voici ce qu'écrivit à ce propos l'humoriste Pierre Mille:

« Le plus beau, le plus complet, le plus immédiat succès d'éloquence que j'aie vu de ma vie, est dû à l'action puissante, et beaucoup plus salulaire qu'on en aurait pu juger au premier abord, du vin de Bourgogne.

» Un de ses amateurs, un de ses amants, il y a une bonne pièce de quarante ans, à l'époque du Gouvernement de l'Ordre moral, du Seize Mai, de toutes ces histoires politiques qui aujourd'hui paraissent remonter à la nuit des temps, c'était le père Jacquout, je change son nom, mais ne change que cela. Dès 1843, et sous le second empire le père Jacquout, avocat à Paris, avait été considéré comme « un rouge ». Dans la petite ville de N..., en ce pays du Morvan où il avait pris sa retraite, il n'avait pas changé d'opinion. Il demeurait en relations avec les « meneurs » de Paris, pour parler comme des gens bien pensants qui n'étaient pas de son avis.